

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **6 (1918)**

Heft 73

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253646>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

étude sur le suffrage féminin. M. Clottu a répondu que le Conseil d'État avait consulté les autorités communales; que toutes les réponses ne lui étaient pas encore parvenues, mais qu'il présenterait son rapport soit à la session de novembre, soit, au plus tard, à la prochaine session extraordinaire, décembre ou janvier. L'idée de consulter les communes est vraiment originale: les autorités constituées n'aiment guère à être dérangées dans leurs habitudes, et le Conseil d'État s'est bien inspiré en s'associant en elles ce « brillant second ». Mais leur avis ne sera d'aucun poids pour la décision finale. Aussi ne réussit-on pas à voir dans cette démarche autre chose qu'une tentative un peu puérile de mettre un bâton dans la roue. Mais c'est un roseau dans la roue du pesant, de l'irrésistible char du progrès. Quoi que l'on fasse, la question du suffrage féminin ne tardera pas être portée devant son dernier juge, le peuple. Cela nous rassure. Et nous avons confiance aussi dans les députés qui bientôt la reprendront à nouveau. Car, si confortable soit-il de vivre dans un ordre de choses établi, nos législateurs savent que cet ordre ne peut durer indéfiniment, et que, selon le mot de Gambetta, « il y a chaque jour un progrès à faire ». Le progrès d'aujourd'hui, quel est-il? Laissons répondre l'homme dont la voix, à cette heure, domine le monde: « La reconstruction démocratique, pleine et sincère du monde ne pourra se faire, dit Wilson, sans que les femmes aient obtenu le suffrage ». L'autre jour, au Grand Conseil, M. P. Graber — notre infatigable champion, — gouaillait nos petites républiques cantonales, et se riait de leur prétendue souveraineté. La marque de leur souveraineté, la voici pourtant: c'est que le sort d'un grand principe de justice est entre leurs mains. « Quelle que soit l'étendue du territoire d'un pays, disait l'éminent juriste bâlois Burckardt-Schatzmann, les grands problèmes qui s'y posent restent grands ». Nos concitoyens ne voient-ils pas que, depuis 1848, aucune question plus importante n'a été envisagée chez nous que celle de l'émancipation de la moitié du peuple neuchâtelois? Deux générations ont passé, vivant sur les positions acquises par les républicains de 1848. Mais on ne peut dormir éternellement sur les positions acquises. La génération d'aujourd'hui est appelée à se remettre en marche. Puisse-t-elle se lever et résolument franchir l'étape qui nous sépare encore de la démocratie « pleine et sincère ».

Emma PORRET.



*Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Bien qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, les réunions ne soient pas encore interdites à Genève comme dans d'autres villes, notre activité suffragiste s'est trouvée restreinte du fait de l'épidémie de grippe, certaines personnes craignant de sortir de chez elles, d'autres étant atteintes ou ayant des malades à soigner. Aussi le lancement d'une initiative populaire en est-il d'autant plus retardé, le moment n'étant guère propice même aux séances préliminaires pour étudier cette question. En revanche, les thés suffragistes ont été maintenus, et devant une assemblée spécialement nombreuse, M. Paul Pictet, président du Comité central du parti démocratique genevois, a ouvert la série, le 4 novembre, par un exposé des plus intéressants et des plus documentés sur l'histoire et les principes de ce parti. En décembre, si les circonstances le permettent encore, ce sera le tour du parti radical, chacun de nos partis politiques genevois venant à son tour nous formuler ses principes et ses modes d'action. — Le calendrier suffragiste qu'édite de tradition notre Association, est à l'imprimerie, et nous pouvons dire qu'il est tout particulièrement réussi cette année. — Enfin, il a été décidé de renouveler le contrat arrivé à son terme de notre affichage dans les tramways, et d'ajouter trois panneaux aux trois qui circulent depuis trois ans dans nos voitures, en en modifiant légèrement le texte.

E. Gd.

VAUD. — Nous aimerions avoir à parler d'un automne actif et bien rempli. Mais grâce à la grippe et à toutes les interdictions cantonales et communales, il ne nous a pas été possible d'organiser la moindre séance ce mois-ci. M. le Dr Jules Gonin avait bien voulu nous promettre une causerie sur la R. P. pour le 8 octobre, mais nous avons dû y renoncer et la remettre à plus tard. L. D.

NEUCHÂTEL. — Il n'y a pas grand intérêt à détailler maintenant le beau programme d'action élaboré par la Commission du suffrage de l'Union Féministe, puisque les restrictions imposées par l'épidémie de grippe l'ont réduit à néant. Il faudra voir si les circonstances permettront de le reprendre. En attendant, une feuille portant le message du président Wilson aux femmes françaises a été envoyée aux députés au Grand Conseil, au moment de l'ouverture de la session d'octobre. En même temps, une affiche reproduisant une sentence impulsive de Wilson en faveur du suffrage a été placardée sur nos murs. — Le 18 octobre a eu lieu, à l'Aula de l'Université, une conférence à laquelle ont participé MM. de Maday, Paris et Mlle Porret. Un public nombreux a semblé s'intéresser vivement aux « Ecoles sociales pour femmes ». — La vente en faveur du Cercle Féminin, le 24 octobre, a réussi de façon tout à fait réjouissante. Elle a tenu lieu d'inauguration des nouveaux locaux; la « chambre de thé » est ouverte au public depuis le 5 novembre. E. P.

LE LOCLE. — Jeudi 10 octobre, notre groupe a repris ses séances dans la Salle du Tribunal, Hôtel Judiciaire. Mme W. Perrenoud, membre du Comité Central, sut intéresser vivement l'assemblée par une causerie fort bien préparée sur la R. P., pouvant parfaitement servir d'introduction à un Cours d'instruction civique qui se donnera probablement dans notre Section pendant l'hiver. Ce cours sera offert à toutes les personnes de la localité qui ne se sentent pas suffisamment au courant de l'organisation politique du pays. L. S.

BALE. — Un nombre imposant de femmes et un seul monsieur s'étaient réunis en juin, en séance familiale avec thé, à St. Margrethen, pour entendre le rapport des déléguées de notre Société à l'Assemblée de Berne de l'Association suisse pour le Suffrage, et faire connaissance, par l'entremise de Mlle Keller, des personnalités qui assistèrent à la Conférence de Femmes, à Berne également. — En septembre, le rapport des déléguées fut complété dans une séance de membres par un rapport sur l'enquête: « A travail égal, salaire égal »; mais le principal objet à l'ordre du jour de cette séance fut notre programme d'hiver, préparé par Mlle Ternetz et Mme Burckhardt-Luscher. S'inspirant du vœu de Morsier relatif à une plus forte participation des femmes à la vie publique, ce programme, se plaçant aussi au point de vue de l'actualité, comprend l'exposé et la discussion des objets suivants: La femme et les services d'approvisionnement; les nouveaux projets d'impôts; le droit de vote communal; la transformation de la vie politique par les organisations professionnelles. Nous nous efforcerons également de suivre la suggestion du Comité Central d'organiser une conférence sur la représentation proportionnelle. Enfin, deux soirées familiales sont prévues: l'une au moment du nouvel-an, où sera présentée une revue du travail accompli durant l'année par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat; l'autre en été, dans laquelle nous chercherons à nous faire mettre au courant de l'activité politique des femmes d'autres pays. — Comme le savent les lecteurs de ce journal, notre Association a obtenu avec l'Association des Institutrices un succès concernant l'égalité d'allocation de renchérissement de vie aux deux sexes. C. D.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — Union des Femmes. — La grippe et les démissions avaient si bien décimé les rangs du Comité de l'Union que seules Mmes Meyer et Gourd se sont trouvées au poste, lors de l'Assemblée générale du 24 octobre, pour se partager la tâche des communications à faire aux membres. Mlle Meyer a d'abord annoncé la démission si regrettée de Mme Foex, obligée de nous quitter pour cause de santé, et à la succession de laquelle le Comité, usant de son droit de se compléter en pareil cas par cooptation, a appelé Mlle Adeline Du Pasquier, qui a accepté la charge de secrétaire, Mme Rappaport remplaçant Mme Foex à la seconde vice-présidence; puis la démission de Mme Walter. Après un exposé du programme d'activité de l'Union, cet hiver, fait par Mlle Meyer, Mlle Gourd a lu une courte communication préparée par Mme Rappaport sur la société *Pro Juventute*, dont l'Union s'est chargée pour cette année de vendre les timbres et les cartes, puis a pris à tâche elle-même d'intéresser les membres à la situation du *Mouvement Féministe*, donnant quelques détails sur son organisation, et ses difficultés financières, qui feront surgir, espérons-le, une pluie de nouveaux abonnements. Enfin, Mlle Meyer a terminé la séance par une causerie d'une haute inspiration morale sur la façon dont le public se comporte à l'égard des restrictions, et sur les accrocques à la vérité qu'il devient courant de donner, dans certains milieux, pour obtenir un peu de beurre ou de sucre! — Au thé de membres du 7 novembre, Mlle Meyer a parlé de la façon la plus captivante de Frances Willard, initiatrice du mouvement antialcoolique, sujet sur lequel elle a bien voulu préparer une étude spéciale pour nos lecteurs. — Le Comité a partagé ses travaux entre l'organisation de la vente des timbres et cartes *Pro Juventute*, la désignation des œuvres genevoises concernant l'enfance auxquelles une partie de la recette sera attribuée (société de secours pour apprentissages et colonies de vacances par moitié, un prélèvement du 10 % étant fait en faveur d'enfants nécessiteux à secourir immédiatement par le Bureau de Bienfaisance), et l'étude préliminaire de la création d'un « Office de renseignements pour le choix d'une car-